

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr



BATIGERE HABITAT

Avis d'attribution

M. Le Directeur Général
12 RUE DES CARMES
BP 750

54000 NANCY

Tél. : 03 87 71 11 11

mail : marchesbdge@batigere.fr

web : <http://www.batigere.fr>

SIRET 64552016400000

Objet: BATIGERE HABITAT - MOSELLE - Désamiantage et démolition

d'un immeuble de logements, d'une maison et d'anciens ateliers -

avenue de Strasbourg à Metz

Référence acheteur : PAO 2477

Nature du marché : Travaux

Procédure adaptée

Attribution du marché

Date d'attribution : 26/11/24

Marché n° : 2024pa02477

ENTREPRISE HOLLINGER

944 AV DES ETATS UNIS - 54700 PONT-A-MOUSSON

Montant HT : 230 663,85 €

Envoi le 02/12/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.batigere.fr>

438318600

Avis publics



Avis d'enquête publique Zonage pluvial et schéma directeur de gestion des eaux pluviales : le plan pluie

Par arrêté EE_01/2024 du 30/10/2024, le Président de Metz Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique dont l'objet porte sur le Plan Pluie, composé d'un zonage pluvial et d'un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.

Elle se déroulera pendant 35 jours consécutifs du **04 décembre 2024**

à **9h00 au 07 janvier 2025** à 18h00 à la Maison de la Métropole (1

place du Parlement de Metz, CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1), siège

de l'enquête publique et dans les mairies des 45 communes

concernées : Amanvillers, Ars-Laqueuxy, Ars-sur-Moselle, Augny,

Châtel-Saint-Germain, Chesny, Chieulles, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-

Selle, Cuvry, Fey, Gravelotte, Jury, Jussy, La Maxe, Laquenexy, Le

Ban-Saint-Martin, Lessy, Longeville-lès-Metz, Lorry-lès-Metz,

Lorry-Mardigny, Marieulles, Matry, Mécleuves, Metz, Mey, Montigny-

lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Noisseville, Nouilly, Peltre, Plappeville,

Pouilly, Pournoy-la-Chétyve, Roziérieulles, Sainte-Ruffine, Saint-Julien-

lès-Metz, Saint-Privat-la-Montagne, Saulny, Soy-Chazezelles, Vantoux,

Varny, Vaux, Verneville, Wolpigny.

Le Plan Pluie a pour vocation de favoriser l'infiltration des eaux

pluviales à la parcelle et ainsi s'inscrire dans une gestion durable des

eaux pluviales.

Le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné

Monsieur Vital TISSIER en qualité de commissaire enquêteur et

Madame Marthe CHAUSSEC en qualité de commissaire enquêtrice

suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra

prendre connaissance de l'intégralité du dossier d'enquête :

- En version numérique :

- sur le site de l'Eurométropole de Metz à l'adresse suivante :

<https://eau-pluviale-6338.html>

- sur une borne installée à l'accueil du siège de l'enquête publique et

pendant les horaires d'ouverture.

- sur le site du registre numérique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5766>

- En version papier, pendant les horaires d'ouverture à la Maison de

la Métropole et lors des permanences mentionnées ci-après.

Le public pourra également consigner ses observations,

- sur le registre numérique sur le site internet suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5766>

- Par courriers électroniques (objet : Enquête publique Plan Pluie -

enquête-publique-5766@registre-dematerialise.fr

A l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse unique :

enquête-publique-5766@registre-dematerialise.fr

- Sur les registres papiers d'enquête mis à la disposition du public au

siège de l'enquête publique, dans les mairies de quartier de Metz ainsi

que dans les communes de l'Eurométropole de Metz concernées par

le projet, durant les horaires d'ouverture.

En vue de recueillir les observations orales et écrites du public, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et horaires suivants :

Maison de la Métropole : 04 décembre 2024 de 9h à 11h

Mairie de Vantoux : 10 décembre 2024 de 10h à 12h

Mairie de Peltre : 10 décembre 2024 de 10h à 12h

Mairie de Cuvry : 17 décembre 2024 de 10h à 12h

Mairie de Lorry-lès-Metz : 17 décembre 2024 de 14h à 16h

Mairie de Châtel-Saint-Germain : 07 janvier 2025 de 16h à 18h

Un avis au public sera affiché au siège de Metz Métropole, dans les

mairies des 45 communes concernées et sur le site internet de la

Métropole.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour

transmettre au Président de Metz Métropole les dossiers avec son

rapport dans lequel figurent ses conclusions et avis motivés sur le

projet du Plan Pluie. Le rapport et les conclusions de l'enquête

publique seront tenus à la disposition du public au siège de Metz

Métropole, dans les 45 mairies de la Métropole et en Préfecture durant

un an.

417958300

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

2ème avis portant ouverture d'une enquête préalable à :

1) la déclaration d'utilité publique des travaux de
détermination des forages F1 et F2 situés sur la
commune de Zoufftgen,

2) l'autorisation de prélever et d'utiliser l'eau des
forages F1 et F2 pour l'alimentation en eau destinée
à la consommation humaine de la commune de
Zoufftgen.

Pétitionnaire : Mairie de Zoufftgen

Il est rappelé qu'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux suivis sur le territoire de la commune de Zoufftgen est en cours jusqu'au **19 décembre 2024** dans la commune de Zoufftgen.
Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné M. Ernest CUPPARI en qualité de commissaire-enquêteur et M. Marc ALLENO en qualité de suppléant.
Les personnes intéressées pourront prendre connaissance, pendant la durée de l'enquête, des pièces du dossier :
- sur support papier à la mairie susmentionnée aux heures habituelles d'ouverture au public,
- sur le site internet de la préfecture : « www.moselle.gouv.fr » publications - publicité légale installations classées et hors installations classées - arrondissement de Thionville »,
- ainsi que sur un ordinateur mis à la disposition du public dans le hall d'accueil de la préfecture de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, du lundi au vendredi après prise de rendez-vous au minimum 24 h auparavant au 03 87 34 87 34.

Les observations et propositions pourront être consignées :
- sur les registres à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, qui seront déposés dans la mairie susmentionnée,
- par écrit à l'attention de M. Ernest CUPPARI, commissaire-enquêteur,

- par mail à l'adresse suivante :

pref-enquetes-publicites@moselle.gouv.fr.

Toutes les observations écrites du public seront annexées au registre

d'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, orales, selon le calendrier suivant :

- le jeudi 5 décembre 2024 de 16h30 à 19h30 ;

- le jeudi 19 décembre 2024 de 15h30 à 18h00.



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

Bulletin d'abonnement

Par téléphone au 03 83 59 08 94

pour un paiement sécurisé par CB

Par internet

sur www.estrepublicain.fr

rubrique « Abonnez-vous »

Je m'abonne au magazine de mon choix :
pour 1 an (4 numéros) au prix de 23,60€ par an
au lieu de 31,80€

- LORRAINE
- FRANCHE-COMTÉ

**Je reçois mon cadeau en même temps
que le premier numéro de mon magazine**

Livre TRUCS ET ASTUCES DE GRAND-MÈRE

LE MAGAZINE DE MA RÉGION LORRAINE - FRANCHE-COMTÉ

5,90€ au lieu de ~~7,95€~~
PAR NUMÉRO SOIT 26 % DE RÉDUCTION



**+
EN CADEAU :**

Je m'abonne



UNE SÉLECTION

L'EST

RI

VOSGES

MOSSÉ - VI